

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos conditions générales de vente s'appliquent dans le cadre de la réglementation en vigueur et notamment, de la partie réglementaire du Livre II du code du tourisme. L'achat d'un séjour ou voyage implique de la part de l'acheteur l'acceptation de l'ensemble des propositions des conditions générales de vente ci-dessous.

FRAIS D'INSCRIPTION

En séjournant dans nos villages de vacances, vous vous acquittez des frais de dossier de 6 € pour un individuel et de 15 € pour une famille.

NOS TARIFS

Tous nos tarifs sont présentés TTC, par personne pour tous les séjours en pension complète ou demi-pension et par logement pour les séjours en location.

NOS TARIFS SONT EXPRIMÉS SUR LA BASE DE SÉJOUR EN 8 JOURS/ 7 NUITS.

NOS TARIFS COMPRENNENT

Pour les séjours en location

- L'hébergement en appartement, en chalet, en maison bois ou en cottage.
- Pour les séjours de 4 nuits et plus, le début du séjour s'entend le premier jour à 17 h pour une fin le dernier jour à 10 h.
- L'animation adultes et enfants, en journée et en soirée, selon indication de chaque établissement.
- Le tarif des locatifs dépend de la capacité d'accueil de l'hébergement.
- Le nombre de places indiqué est le maximum, en aucun cas celui-ci ne pourra être dépassé.
- Une caution vous sera demandée à votre arrivée.

Elle vous sera restituée en fin de séjour déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel détérioré ou perdu, ou d'un forfait pour frais de ménage, si votre logement n'est pas rendu propre ou en bon état.

En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles, dans ce cas, la décision du village ne pourra être contestée.

Pour les séjours en pension complète

- L'hébergement en chambre double ou familiale.
- Le linge de lit.
- L'animation adultes et enfants, en journée et en soirée, selon indication de chaque établissement.
- Le ménage de fin de séjour.
- Une arrivée pour le dîner du jour 1 et un départ après le petit déjeuner du dernier jour, ou selon l'indication propre à l'établissement d'accueil.

Pour les séjours en demi-pension

- La prestation comprend 7 dîners et 7 petits déjeuners.
- Les autres prestations sont identiques au séjour pension complète.

NOS TARIFS NE COMPRENNENT PAS

- En location, le ménage de fin de séjour (forfait ménage : 65 €)
- En location, le linge de lit (location possible : 10 € lit double ou 8 € lit 1 pers)
- Le linge de toilette, possibilité de location.
- La taxe communale de séjour facturée en supplément des frais de séjour.
- La garantie annulation. Elle doit être souscrite à la réservation de votre séjour.

TARIFS DES SUPPLÉMENTS (PRESTATIONS DIVERSES)

- Les tarifs sont à ajouter au montant du séjour.
- Le supplément chambre individuelle est au prix de 15 € par nuit et par personne.

PRIX NON CONTRACTUELS

Tous les prix figurant dans cette brochure sont

donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture/confirmation d'inscription remise à tout participant lors de son inscription seront fermes et définitifs à l'exception des cas particuliers précisés ci-dessous. Ces prix définitifs font référence pour tous les problèmes de modification ou d'annulation de séjour.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Un acompte de 30% du montant du séjour est à verser à la réservation.
- Le solde est à régler, au plus tard, 45 jours avant la date de votre arrivée.
- Votre réservation devient effective dès réception de l'acompte de 30% (hors réservation avec règlement mensualisé).

L'envoi du règlement partiel ou total du séjour par tout acheteur vaut acceptation des conditions générales et particulières de vente dont il reconnaît avoir pris connaissance.

LES RÉDUCTIONS

Réductions 1^{ère} Minute

La réduction de 10 % est valable avant le 15/02/2015, la réduction de 5 % est valable avant le 30/03/2015 pour tout séjour d'une semaine minimum réservé sur un village ou une résidence Odésia.

Réduction Fidélité

5 % de remise supplémentaire pour tout séjour d'une semaine minimum réservé par un client fidèle Odésia (1 séjour minimum d'une semaine lors des 2 dernières années 2013 et 2014), offre permanente.

Réduction saisonnière

Les promotions et offres spéciales ne s'appliquent pas sur les prestations et suppléments.

Réduction pour les enfants

Les enfants accueillis en pension complète ou demi-pension bénéficient d'une remise selon leur âge (calculée au premier jour du séjour). La réduction accordée s'établit sur le tarif des parents. Tarif dégressif précisé sur les pages villages.

Aides aux vacances

L'aide aux vacances proposée par votre CAF est acceptée dans chacune de nos associations (Bons Vacances, VACAF et Aide au Temps libre).

Chèques-Vacances

Nos villages sont agréés par l'ANCV. Les Chèques-Vacances sont acceptés pour le règlement de votre séjour. Ils doivent être libellés à l'ordre d'Odésia Vacances.

RÈGLES DE VIE

- En application du décret 2006 - 1386 du 15/11/2006, nos établissements sont non fumeurs.
- Les animaux ne sont pas acceptés (hors Maisons Bois), hormis les chiens-guides accompagnant les malvoyants.

DESISTEMENTS RETARD - DÉPART ANTICIPÉ

En cas d'arrivée retardée par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, la location est due par journée réservée et vous sera facturée au tarif en vigueur. La réservation est automatiquement annulée après un délai de 24h, sauf indication de votre part dans ce délai. Au-delà de cette période, la location qui vous était réservée devient disponible. En cas de départ anticipé par rapport aux dates

mentionnées sur votre réservation, la totalité du séjour est due.

En cas d'annulation de votre séjour, celle-ci doit faire l'objet d'un courrier. Le montant des sommes retenues dépendra de la date d'annulation (le cachet de la poste faisant foi).

À défaut de contracter la garantie annulation, voici les conditions d'annulation :

- Jusqu'à 60 jours, nous vous remboursons les acomptes et conservons 50 € de frais de dossier et d'inscription.
- Entre 30 et 8 jours avant le séjour : nous conservons 50 % du montant du séjour + frais d'inscription.
- Moins de 8 jours avant le début du séjour : nous conservons l'intégralité du montant du séjour.

LITIGES

Toute réclamation relative au séjour doit être adressée dans un délai d'un mois maximum après la date du fin de séjour par lettre recommandée avec accusé de réception à Odésia Vacances - BP 52 - 39130 Clairvaux-les-Lacs

DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Titre VI du décret d'application 94.490 de la loi 92.645 du 13/07/92. Les conditions générales de vente sont conformes au décret n° 94.490 du 15/06/94, puis en application de l'article 31 de la loi n° 92.645 du 13/07/92 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages ou des séjours. Les dispositions des articles 95 à 103 du décret indiqué sont appliquées sur tous nos séjours et vous seront transmises sur simple demande. Une garantie financière a été souscrite dans les conditions prévues par la loi (Fonds Mutuel de Solidarité de l'UNAT - 8 rue César Franck 75015 PARIS).

GARANTIE ANNULATION

Odésia Vacances et Europ Assistance ont passé un contrat, contactez nos conseillers vendeurs ils vous informeront sur les conditions de ce contrat. Nous vous conseillons vivement de prendre l'assurance annulation, aucun remboursement ne sera effectué par Odésia Vacances.

Les Conditions Générales de Vente sont téléchargeables et imprimables sur notre site internet.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE À LA DATE D'ÉDITION DU CATALOGUE

Siège social :

SAS Odésia PGE - BP 52 - 39130 Clairvaux-les-Lacs
RCS de Lons-le-Saunier, n° SIREN : 794 496 695
Immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : N° IM039140001

Responsabilité civile professionnelle :

Assureur : MMA IARD - Grande Rue
39130 Clairvaux-les-Lacs.

Sous le n° de contrat : A 129470634

Garantie financière :

Fonds Mutuel de la Solidarité de l'UNAT
8 rue César Franck - 75015 PARIS

Document non contractuel.

cm.concept - Photos : Atout France : Berquez/ Damase, Cavailhès. Domaine national de Chambord/De Serres. NPS. OT Les Rousses. OT Suisse. OTSI Pays des lacs et petite montagne/Bonneville. OT Martignes/ Martin. Odésia Vacances.